

**INSTABILITE, INCERTITUDE ET EFFICIENCE
DES ORGANISATIONS AFRICAINES :
Propos d'étape**

Philippe HUGON
Guy POURCET
Suzanne QUIERS-VALETTE
CERED-LAREA
Université Paris X

**INSTABILITE, INCERTITUDE
ET EFFICIENCE
DES ORGANISATIONS AFRICAINES * :
PROPOS D'ETAPE**

par

Philippe HUGON
Guy POURCET
Suzanne QUIERS-VALETTE
CERED/LAREA

En collaboration avec :

Stefan COLLIGNON
Olivier FAVEREAU
Agnès GRAFTERY
Régis MAHIEU
Etienne PICHER
Denis REQUIER-DESJARDINS
Olivier SUDRIE

Coordination : Suzanne QUIERS-VALETTE

Juin 1992

* Cette recherche a été réalisée au CERED/LAREA, Université Paris X-Nanterre, Bâtiment G, 200 Avenue de la République, 92001 NANTERRE CEDEX. Elle a été financée par le Ministère de la Coopération et du Développement (SAUUF).

INTRODUCTION

Ce document est la première étape d'une recherche entreprise en 1991 sur le thème "Instabilités, incertitude et efficience des organisations africaines". L'originalité de cette recherche tient à ce qu'elle tente d'associer aux deux premières notions (classiques en économie) celle, plus récente d'organisation (impliquant le recours aux notions de règles, de normes, d'apprentissage comme mode de coordination), autour desquelles s'élabore actuellement une critique et, on l'espère, un renouvellement du modèle standard.

Plutôt, en effet, que d'ajouter aux nombreuses tentatives d'application de celui-ci aux économies africaines, qui aboutissent trop souvent soit à ignorer la réalité, soit à y revenir pour dire qu'elle a tort, il a semblé préférable de remettre celle-ci au cœur des débats et d'en faire un point d'ancrage incontournable, mais passible d'éclairages à dessein diversifiés. C'est ainsi que se trouvent rassemblés dans ce document des approches différentes, voire opposées, de l'analyse économique, allant des plus orthodoxes à d'autres qui ne le sont pas (ou pas encore).

Cette pluralité volontaire a l'inconvénient (si c'en est un) de laisser le lecteur non inféodé à tel ou tel courant d'analyse, libre de ses choix. Pas (ou peu) de modèles "prêts à l'emploi", pas de "recettes" et pas, pour l'instant, de conclusions opératoires. A l'inverse, elle offre l'avantage de proposer des éléments de comparaison qui devraient éclairer ces choix. Elle montre, en tous cas, que les économies en voie de développement, africaines en particulier, sont une réalité trop complexe pour s'accommoder d'un seul et même outil d'analyse. Tantôt, elles ressortissent à l'analyse orthodoxe néo-classique, tantôt, elles demandent une approche complémentaire ou alternative qui remet parfois en cause les principes fondateurs de la première.

Dans ces conditions, et comme il est normal dans un document de travail de ce type, les divers textes présentés ici ont, pour la plupart valeur d'essai à dominante méthodologique. Les réactions qu'ils susciteront guideront l'élaboration d'un futur ouvrage, au cours duquel certains matériaux seront réutilisés, d'autres éliminés, d'autres encore introduits. Cet ouvrage futur aura donc, peut-être, peu à voir avec ce "Propos d'étape" : il n'en aura en tous cas ni la forme ni l'esprit et s'efforcera de rassembler un certain nombre de fils directeurs en un tout relativement unifié. Mais une telle entreprise suppose que d'abord s'exprime une liberté, comme c'est le cas ici, une vision pluraliste des réalités africaines.

Car c'est par des procédures essai/erreur que progresse une discipline.

La question centrale qui sous-tend les diverses approches proposées est la suivante : face aux instabilités, à l'incertitude et aux risques économiques, comment répondent les économies africaines ? Est-ce par un recours accru aux mécanismes du marché ? Est-ce (en même temps ou préférentiellement) en établissant de nouvelles règles et de nouveaux modes de coordination ? Est-ce encore, par un repli sur des positions plus traditionnelles ? Et le tout, avec quel degré d'efficacité ?

A ces questions, il n'est pas répondu ici. Mais plusieurs éléments de réponse sont proposés.

I. SITUATION DU PROJET

La mise en relation ou, plus modestement, l'association des instabilités, des incertitudes et des efficacités des organisations africaines est apparue utile notamment en référence avec le projet récent de mise en œuvre d'une économie de marché et de coordination par les prix.

- La tradition africaniste considère que le marché est absent ou rudimentaire, que les agents ont des rationalités "limitées", des logiques non marchandes ou non capitalistes et que les organisations communautaires et sociales dominent. Dès lors, la question traditionnelle posée par les économistes a été celle du passage de l'économie de subsistance (règles familiales et communautaires) à l'économie moderne grâce à l'intervention de l'Etat. En l'absence d'acteurs privés et de marché, l'Etat était supposé réaliser les investissements, créer les règles remplaçant le marché (ex des prix administrés, tradition des modèles keynésiens). Or la crise économique et financière a conduit à (ou a manifesté) l'épuisement du modèle étatique.

A partir du début des années quatre-vingt, en rupture avec ces présupposés, les questions posées ont été celles d'un Etat prédateur et du passage de l'économie administrée par les règles à une économie de marché régulée par les prix. De nombreux économistes ont ainsi réintroduit les prix comme mode de coordination des économies et ont privilégié une démarche micro-économique et des modèles introduisant la flexibilité des prix.

- Après dix ans de stabilisation et d'ajustement, on peut s'interroger sur le bien fondé d'un tel référent analytique et politique. Bien entendu, les réponses doivent être prudentes. L'environnement international a pesé négativement sur les dynamiques économiques africaines. Les ajustements ont été souvent ajournés et détournés de leurs objectifs. Ils sont des processus dont les résultats ne peuvent être évalués qu'au terme de longs délais. Mais l'on peut également se demander si les modèles standards de référence n'ont pas également mésestimé les comportements de minimisation de risque des agents dans un contexte de fortes instabilités, de raccourcissement des horizons

temporels, de renforcement des mécanismes sécuritaires par des organisations non marchandes et d'informalisation des économies africaines dans un univers où les instabilités étaient source d'incertitude.

Ce travail prolonge ainsi plusieurs recherches menées par le CERED : - sur les filières au niveau méso ; - sur l'informel au niveau de micro sociétés ; - sur l'intégration régionale (1) dans leurs relations avec les politiques d'ajustement structurel au niveau international.

- Instabilité, incertitude et informel

Si on met en relation la crise macro-économique et l'informatisation des sociétés africaines on peut proposer l'analyse suivante.

Les agents de l'informel sont insérés dans des marchés étroits et instables caractérisés par la variation des prix et de la demande des intrants... Ils appartiennent également à des réseaux sociaux ; les ateliers sont "enchâssés" dans les unités domestiques. En situation précaire, les stratégies s'expliquent largement par la nécessité d'avoir un rendement monétaire élevé dans un horizon temporel court d'où une minimisation des avances monétaires par utilisation de main-d'œuvre familiale gratuite et le recours au "clientélisme".

Il en résulte des comportements de minimisation des risques par polyactivités, report sur l'environnement de la gestion des stocks, spécialisation dans des relations de sous-traitance, fidélisation de la clientèle...

Une intégration croissante dans le marché du travail et des biens accroît le risque, d'où généralement des "seuils organisationnels" interdisant le développement graduel des petites unités et leur transformation en PME.

Dès lors, à l'opposé de leurs intentions, les politiques macro-économiques visant à développer le marché peuvent renforcer l'"informalisation" des économies. La baisse des emplois salariés stables, la disparition des mécanismes sécuritaires, la réduction des salaires réels conduisent les unités informelles à renforcer des relations hors marché, à créer de la divisibilité, à réduire les échelles et à s'appuyer sur des relations non marchandes...

La chute des investissements productifs, la faible dynamique incitée par les mécanismes de marché, les niveaux de vie réels des agents sans liens avec les indicateurs officiels ou les stratégies de minimisation des risques de la part des paysans pourraient renvoyer à une analyse similaire.

(1) Cf. l'ouvrage COUSSY J., HUGON Ph. (Eds) : "Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique", Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 1992.

- Intégration régionale et ajustement structurel

Le CERED a mis en relation l'ajustement structurel et l'intégration régionale en Afrique. Il a montré qu'à l'encontre de leurs intentions, les PAS conduisaient à des disparités de politique économique nationale et à une informalisation des relations africaines se faisant souvent aux dépens des intégrations durables. Selon la conception orthodoxe, le marché est auto-organisateur. Dès lors que les pays pratiquent de bonnes politiques, il y a ouverture extérieure et régionale. En attendant, les marchés parallèles, révélateurs des distorsions de politique, définissent des prix de référence. Cette représentation idéale fait abstraction des délais, des logiques rentières des opérateurs, des instabilités interdisant les coordinations de politique, des externalités entre les économies et les politiques. Au contraire, selon une conception "organisationnelle", le marché se construit et s'organise ; la coopération et l'intégration régionale sont des apprentissages permettant des convergences ; des transitions institutionnelles et des règles sont, dès lors, nécessaires pour favoriser des jeux coopératifs. Des mécanismes stabilisateurs de change ou des intégrations par les règles constituent des corridors ou des garde-fous interdisant des évolutions erratiques voire chaotiques. L'optimum de second rang praticable atteint par des règles et les institutions paraît préférable à l'optimum de premier rang d'un marché idéal.

II. UNITE ET DIVERSITE DU PROPOS D'ETAPE

2.1. Unité des questions

On décèle un relatif consensus sur les limites d'une approche privilégiant les comportements rationnels et les signaux des prix.

Les diverses contributions, au-delà de leurs divergences, considèrent qu'il y a une spécificité organisationnelle et institutionnelle des sociétés africaines. L'existence de marchés rudimentaires, la faiblesse des droits de propriétés, l'importance des réseaux communautaires et des logiques de transferts, le rôle de l'informel ou l'absence de normes d'économie monétaire, le rôle des instabilités politiques, sociales autant qu'économiques, les risques naturels et économiques et les incertitudes constituent autant de réalités qui trouvent difficilement place dans la théorie économique standard des marchés généralisés et de la rationalité substantielle.

Face aux aléas extérieurs et intérieurs, les sociétés africaines ont développé des "règles du jeu" ou des formes d'organisation les protégeant contre ces instabilités et réduisant les incertitudes ; mais à un niveau plus global, on observe un report des instabilités sur l'environnement et peut-être accentuation des incertitudes.

Les progrès récents de la théorie économique des organisations et notamment la mise en relation des comportements micro-économiques et des règles dans une perspective dynamique constituent un cadre utile pour prendre en compte un certain nombre de ces problèmes

L'hypothèse est que, à la coordination par les prix, se juxtapose ou se substitue une coordination par les règles, conventions, contrats, arrangements informels entre les acteurs économiques aux objectifs contradictoires entre eux et dont la rationalité est "limitée" (au sens de SIMON), plutôt que substantielle comme le voudrait la tradition orthodoxe.

La seconde hypothèse, empiriquement fondée, est que ces règles, ces conventions ont presque toujours pour but, au moins au départ, de diminuer l'incertitude et de stabiliser l'environnement de tels ou tels acteurs économiques (individuels ou groupés), souvent au détriment d'autres acteurs.

Un des principaux résultats de la recherche collective menée par le CERED est d'avoir confirmé, sur le cas de l'Afrique Sub-Saharienne, ces intuitions premières et de leur avoir conféré un statut d'hypothèse (2).

De longues recherches seront toutefois nécessaires pour mettre à jour la constitution et le fonctionnement effectif de ces modes particuliers de coordination ainsi que leur articulation aux coordinations classiques par les prix. Notamment, s'agissant de l'Afrique Sub-Saharienne, une question demeure entière : la coordination par les règles (ou tout autre système différent des prix) est-elle la conséquence logique de l'étroitesse des marchés intérieurs ? (et dans ce cas, une telle coordination et les "organisations" auxquelles elle renvoie serait un simple supplétif du marché au sens courant du terme) ; ou bien, compte tenu de l'ouverture de ces économies sur le marché mondial et des instabilités qui en résultent, cette coordination est-elle un obstacle, ou au contraire un préalable, au développement d'un marché interne principalement régulé par les prix ?

A ces questions fondamentales, il n'est pas encore de réponses décisives. Mais les voies peuvent en être préparées. Le CERED s'y emploie de deux façons :

1. En revisitant certains acquis économiques sur les notions d'instabilités, d'incertitude et de risque. Il s'agit d'abord d'aller aussi loin que possible (sinon d'épuiser) les concepts et les outils d'analyse économiques orthodoxes en les appliquant au cas des économies africaines ;
2. En explorant la notion plus récente de règle et celles qui lui sont, en général, associées : organisation, apprentissage collectif.

Cette phase exploratoire, à dominante méthodologique, fait précisément l'objet du Propos d'Etape dont nous tentons ici la synthèse.

(2) En ce sens, cette recherche s'apparente sur certains points, à un courant de pensée économique, relativement nouveau et très actif, connu sous les termes de "théorie des organisations" et "économie des conventions" (Cf. notamment FAVEREAU, 1990 ; ORLEAN, 1991).

2.2. Diversité des réponses

S'il y a convergence et relatif consensus sur la nécessité de dépasser la théorie standard, d'élargir le vocabulaire et l'éclairage de l'économie, de prendre en compte les règles, les modes de coordination et l'incertain, les diverses contributions témoignent d'éclairages pluriels et de débats méthodologiques et conceptuels. Ceux-ci concernent notamment :

- *La définition des règles, des normes d'organisations*

Il est reconnu que les individus évoluent dans un univers de règles et de normes et qu'ils ont des marges de jeu. Les règles sont toutefois différemment définies comme des énoncés normatifs (MAHIEU), des routines (REQUIER-DESJARDINS), des guides de l'action par apprentissage (S. QUIERS-VALETTE). Elles sont des médiations externes qui délimitent les champs des stratégies possibles à des ensembles mutuellement compatibles selon AGLIETTA. S. COLLIGNON, quant à lui, différencie les règles constitutives des règles normatives.

- *Les postulats méthodologiques : individualisme méthodologique ou holisme*

Les textes de R. MAHIEU et KOULIBALY ou de S. QUIERS-VALETTE et en partie de D. REQUIER-DESJARDINS font référence à l'individualisme méthodologique, mais avec des tensions propres à chaque auteur. La logique des comportements individuels diffère selon les auteurs : optimisation chez R. MAHIEU, rationalité limitée avec apprentissage chez S. QUIERS-VALETTE, rationalité limitée avec pression extérieure chez D. REQUIER-DESJARDINS. Les textes de S. COLLIGNON sur les normes de l'économie monétaire, de G. POURCET ou de Ph. HUGON renvoient davantage à une démarche holiste où les institutions ne sont pas assimilées à des contrats.

- *Les niveaux micro, méso et macro-économiques*

Certains textes privilégient les marchés locaux, s'intéressent aux identités et différenciations sociales (MAHIEU, POURCET) alors que d'autres mettent en liaison les instabilités du marché mondial avec les cadrages macro-économiques des sociétés africaines.

Les modèles d'équilibre général présentés par O. SUDRIE se situent dans une optique micro macro. Le texte de Ph. HUGON distingue trois niveaux micro, méso et macro que D. REQUIER-DESJARDINS cherche à articuler.

- La prise en compte du temps

Les débats sur le temps sont évidemment au cœur du traitement des instabilités et des incertitudes. Les textes se situent nécessairement dans une vision dynamique. La manière de traiter le temps diffère toutefois. Dans les modèles d'équilibre général, le temps est assimilé à un choc perturbateur qui modifie les conjonctures et les structures (Cf. SUDRIE) ; dans la présentation de la politique incitatrice, S. QUIERS-VALETTE étudie comment les apprentissages individuels et collectifs conduisent à des changements de comportements. D. REQUIER-DESJARDINS montre en quoi les acteurs animés de projets ont également des mémoires ; il opte pour une démarche évolutionniste.

- Approche réelle ou monétaire

D'autres clivages apparaissent notamment entre l'approche réelle et monétaire.

La plupart des textes raisonnent principalement en termes réels alors que S. COLLIGNON met le primat sur la norme de l'économie monétaire. Il fait de la monnaie le cœur des questions de stabilité et d'incertitude.

- Les bouclages possibles

Plus fondamentalement il y a débat sur les bouclages possibles entre les instabilités, les incertitudes et l'efficacité des organisations africaines. S'il y a interdépendance entre les trois analyses de ces notions, il y a plusieurs entrées possibles.

Dans une analyse qui part des comportements micro-économiques et des stratégies internes aux organisations africaines, il s'agit de montrer comment des agents confrontés à des incertitudes conviennent de règles communes permettant de coordonner leurs comportements au sein d'organisations substitutives ou supplétives au marché. Il s'agit ensuite d'analyser les instabilités impliquées par ces modes de coordination et l'agencement mutuel des organisations, et enfin de relier ces instabilités (éventuellement chaotiques) aux incertitudes initiales.

Dans une analyse qui part des déterminants macro-économiques et des intégrations des sociétés africaines au marché international, il s'agit au contraire de voir en quoi les instabilités internationales se diffusent dans l'espace interne ; en quoi les mécanismes régulateurs internes et les politiques économiques conduisent à une atténuation ou à une amplification des instabilités. En quoi ces instabilités sont créatrices de risque et d'incertitude et en quoi les agents économiques ont des stratégies face aux risques.

Bien entendu, il s'agit de lier ces deux entrées qui constituent les logiques des deuxième et troisième parties du propos d'étape.

III. ANNONCE DU PLAN DU PROPOS D'ETAPE

Il comportera trois parties :

- Définitions et essai de bouclage
- Instabilités internationales et dynamique des économies africaines
- Comportements micro-économiques et modes de coordination

3.1. Définitions et essai de bouclage

- Le texte de G. POURCET définit et propose des instruments de mesure des instabilités.

Au niveau le plus général "l'instabilité est la propriété de tout ce qui n'est pas fixe ou permanent, qui s'altère ou se décompose aisément en éléments, qu'une perturbation faible suffit à déséquilibrer, qui change constamment de comportement ou qui ne conserve pas son orientation indépendamment du mouvement" (G. POURCET).

Plusieurs problèmes méthodologiques se posent, tels que : - ne pas assimiler l'instabilité de l'objet et de son descripteur ; - distinguer l'instabilité statistique d'une grandeur et celle d'une organisation ; - différencier les fluctuations endogènes et exogènes (celle de l'environnement).

Les questions de définition et de mesure des instabilités sont également traitées dans les textes d'A. GRA FIERY et de Ph. HUGON. L'instabilité est définie comme la volatilité excessive de variables clés, ou comme la variation par rapport à un trend ou à une norme.

- Les problèmes du risque et de l'incertitude sont au cœur de la théorie micro de la décision. L'incertitude est relative à la qualité de l'information détenue par un décideur.

Dans son texte E. PICHER rappelle la distinction célèbre de KNIGHT entre l'incertitude avenir non probabilisable et le risque, objectif ou subjectif où l'avenir est probabilisable. Il montre également les difficultés afférentes à cette distinction. Le plus souvent, le risque est mesuré objectivement par un écart-type par exemple le risque financier, la variabilité du rendement d'un actif par rapport au rendement escompté et donc par l'instabilité des variables. Il présente les diverses analyses conduisant aujourd'hui à l'étude des dynamiques chaotiques.

Si le temps est porteur de risque et d'incertitude, la monnaie est le voile du temps créateur de cette incertitude. Cette question est approfondie dans le texte de S. COLLIGNON montrant, avec Keynes, que l'incertitude est au cœur de la monnaie et que celle-ci lie le passé, le présent et le futur.

Sous un autre éclairage, la notion d'incertitude apparaît chez MAHTEU et KOULIBALY avec l'incertain communautaire.

- La question des efficiences des organisations est traitée par O. FAVEREAU ; elle est reprise par plusieurs textes, notamment ceux de Ph. HUGON, G. POURCET, S. QUIERS-VALETTE.

Les organisations sont des entités collectives régies par des règles. Celles-ci sont mises en œuvre par ces entités, mais elles contribuent aussi à les former. Les règles coordonnent les comportements individuels.

Une question centrale est celle de la définition de l'efficience. Il y a efficacité pour les sociétés africaines d'un certain jeu d'institutions par rapport aux aléas. Selon FAVEREAU, les règles et les institutions sont le support d'un savoir de type procédural ; il existe ainsi des pratiques aux rationalités différentes. Mais il y a également conflit d'objectifs et à un autre niveau, et selon un éclairage autre, les interactions entre les groupes sociaux qui ont des vertus stabilisatrices peuvent également exercer des effets déstabilisateurs et notamment interdire les progrès de productivité. Dès lors l'efficience sécuritaire peut aller à l'encontre de l'efficience productive.

3.2. La seconde partie met en relation les instabilités internationales et les dynamiques des économies africaines.

- A. GRATTERY calcule, à partir des différents indicateurs, les instabilités des prix à l'exportation des produits : vanille, café, thé. Les résultats diffèrent selon les indicateurs. Les ruptures apparaissent clairement à partir de 1973 pour le thé et de 1975 pour le café.

- Le texte de Ph. HUGON rappelle que les rythmes des économies africaines sont largement modulés par la conjoncture internationale. Or celle-ci a été caractérisée par une accentuation des turbulences à partir des années 1971-1973. On observe également une atténuation des mécanismes stabilisateurs et des politiques anticycliques et une faillite des institutions régulatrices. Le marché n'ayant pas permis la "flexibilité stabilisatrice" nécessaires. On peut dès lors supposer que les instabilités ont, dans un contexte de choc déflationniste, accru les risques individualisés et de système. Quatre effets sont différenciés : macro-économique, micro-économique, méso-économique et de structure ou de système.

- O. SUDRIE appréhende, dans une approche modélisée, les instabilités et la dynamique des économies pétrolières africaines. Celles-ci ont été affectées par de multiples chocs exogènes (prix des hydrocarbures, taux de change, termes de l'échange, taux d'intérêt). Les chocs pétroliers ont modifié la conjoncture et la structure des économies africaines notamment en tertiarisant les économies et en réduisant le poids

des secteurs exposés, ils ont un effet d'amplification de tendance de long ou moyen terme. Les modèles d'équilibre général calculable constituent un cadre de cohérence adéquat pour évaluer à un niveau global les conséquences des instabilités extérieures sur les économies africaines.

3.3. La troisième partie est consacrée à l'étude des comportements micro-économiques et des modes de coordination.

- MAHIEU met en relation les comportements économiques et les contraintes communautaires africaines à partir d'une approche micro-économique et de la théorie du déséquilibre. On constate une résistance des modèles et un poids des pressions communautaires. Le comportement des ménages africains peut dès lors être réalisé dans un univers de rationnement généralisé aux contraintes communautaires (réseau de relations et stocks de droits et d'obligations) se matérialisant par des transferts.

Les acteurs africains, face aux incitations économiques stricto sensu (les prix) ont à prendre en compte les contraintes des systèmes communautaires et modes de coordination à caractère souvent répressif. Les politiques macro-économiques d'ajustement structurel ont sous-estimé les fondements micro-économiques et les déformations liées aux pressions communautaires. Les PAS peuvent conduire à des "générations critiques" en modifiant les cartes des droits et obligations.

- Ph. HUGON met à l'épreuve des économies africaines le concept d'organisation, notamment pour comprendre l'informel, les filières productives et la crise industrielle. Le concept de filière semble être un niveau méso-dynamique significatif pour lier les organisations, les instabilités et les incertitudes et mettre en relation les coordinations par les prix et les jeux coopératifs entre acteurs.

- S. QUIERS-VALETTE met en relation les deux concepts d'incitation et d'apprentissage et présente l'ajustement structurel comme une politique incitatrice, visant à modifier le système de préférences des agents incités. Le marché doit s'apprendre ; la nécessité d'ouvrir les économies africaines sur le marché mondial passe par l'établissement de règles dont l'observation doit générer des effets d'apprentissage de "comportements nouveaux".

- D. REQUIER-DESJARDINS applique la théorie évolutionniste des organisations et de l'innovation à l'Afrique Sub-Saharienne. Il rapproche ainsi l'analyse du concept micro-économique en terme d'aptitudes et du comportement des organisations en terme de routines et la macro-économie évolutionniste. Cette analyse permet d'articuler les trois niveaux micro, méso et macro-économiques et d'introduire une continuité entre le comportement individuel et celui des organisations. Les comportements traditionnels ou routiniers permettent généralement une adaptation ; ils peuvent conduire aux innovations de type schumpetérien.

- Enfin, le texte de portée plus générale de S. COLLIGNON relie les normes économiques, les instabilités monétaires et le développement africain. Les règles constitutives déterminent ce qui a signification dans ce système : les règles normatives structurent le comportement des acteurs. La synthèse du code culturel, avec ces règles, est une norme. Cette approche, qui s'inspire du keynésianisme monétaire de l'école de Berlin, critique l'économie réelle où la monnaie est un simple moyen d'échange et où l'incertitude disparaît. La monnaie est un moyen de paiement, le moyen par lequel on exprime des promesses de paiement ; son transfert acquitte cette promesse. Elle est ainsi une institution et non une simple convention, un langage et non un contrat. Elle est équivalent général (acceptabilité de la monnaie au présent), mais également norme d'équilibre intertemporelle (acceptabilité au futur). Elle est ainsi au cœur de l'incertitude. La stabilité monétaire est une des conditions premières du développement.

SOMMAIRE

	Pages
<i>INTRODUCTION</i> (Ph. HUGON, G. POURCET, S. QUIERS-VALETTE)	1
<i>I. DEFINITIONS ET ESSAI DE BOUCLAGE</i>	13
1.1. La mesure des instabilités (G. POURCET)	15
1.2. Risques et incertitude. De quoi parlons-nous ? (E. PICHER)	41
1.3. Notes préliminaires sur la question du développement et l'économie des conventions (O. FAVEREAU)	67
1.4. Des organisations africaines : essai de bouclage (G. POURCET)	91
<i>II. INSTABILITES INTERNATIONALES ET DYNAMIQUES DES ECONOMIES AFRICAINES</i>	111
2.1. Instabilité des recettes d'exportation et dynamique des économies africaines (Ph. HUGON)	113
2.2. Instabilités et dynamique des économies pétrolières africaines : une approche modélisée (O. SUDRIE)	187
2.3. Premières réflexions sur les problèmes méthodologiques liés à la mesure statistique de l'instabilité (A. GRAITERY)	213
<i>III. COMPORTEMENTS MICRO-ECONOMIQUES ET MODES DE COORDINATION</i>	223
3.1. Comportements économiques et contraintes communautaires africaines (R. MAHIEU)	225
3.2. Notion d'apprentissage et ajustement structurel comme Politique Incitatrice (S. QUIERS-VALETTE)	249
3.3. Peut-on appliquer la théorie évolutionniste des organisations à l'Afrique Sub-Saharienne ? (D. REQUIER-DESJARDINS)	271
3.4. Portée et limites de la théorie économique des organisations dans les sociétés africaines (Ph. HUGON)	287
3.5. Normes économiques, instabilité monétaire et développement africain (S. COLLIGNON)	315
<i>TABLE DES MATIERES</i>	353